

LES PERMANENCES

LUNDI	animations ponctuelles : 9 h - 12 h	permanence et RDV : 13 h 30 - 18 h 00
MARDI	animations ponctuelles : 9 h - 12 h	permanence et RDV : 13 h 30 - 16 h 00
MERCREDI	Maison des familles : 9 h - 12 h (semaines paires - hors vacances scolaires)	permanence et RDV : 13 h 30 - 17 h 00
JEUDI	animation : 9 h - 11 h permanence et RDV : 11 h - 12 h	Travail administratif - fermeture au public
VENDREDI	animations ponctuelles : 9 h - 12 h	Fermé

Maison des familles (Maison pour tous/centre social)

La Farandole - 47 rue Hervé de Guébriant

Kergreis (Maison de l'Enfance)



POSSIBILITÉ DE RDV SUR SIMPLE DEMANDE

Attention, pour des raisons de service, les plannings peuvent être amenés à changer ponctuellement.
Informations complémentaires mises à jour sur répondeur ou à l'affichage au bureau

: 02.98.46.60.61



CONTACTS

RPAM de LanDerNeau

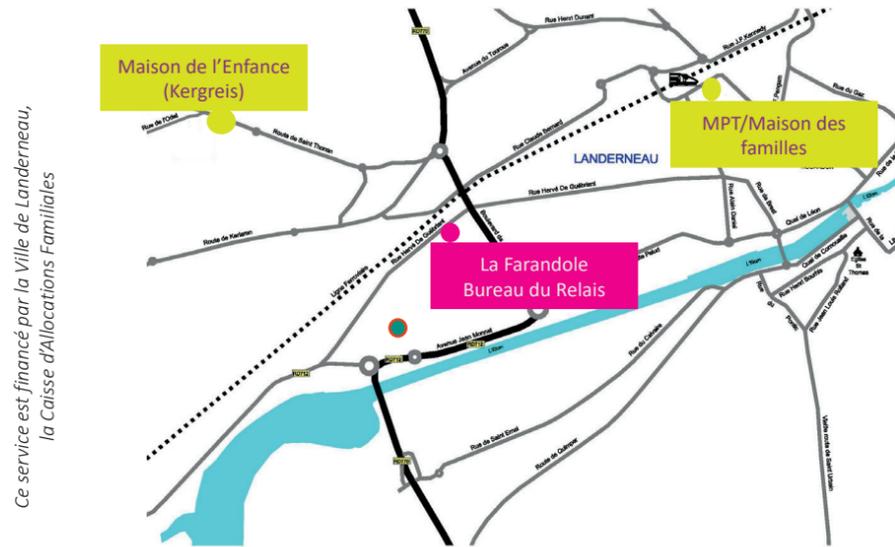
Crèche La Farandole

47 rue Hervé de Guébriant

29800 LANDERNEAU

Tél. : 02.98.46.60.61

rpam.landerneau@enjeuxdenfance.fr



Ce service est financé par la Ville de Landerneau, la Caisse d'Allocations Familiales



RPAM

RELAIS PARENTS ASSISTANTES MATERNELLES

un service gratuit, proche de vous

Un lieu pour les parents, les enfants et les assistants maternels :

- Informations
- Accompagnement
- Rencontres
- Echanges
- Animations



SCIC En Jeux d'Enfance
RPAM Landerneau- 02.98.46.60.61
www.enjeuxdenfance.fr

*Vous êtes parent ou allez le devenir ?
Vous recherchez un mode d'accueil ?*

Vous trouverez au RPAM des renseignements sur :

- les différents modes d'accueil existants sur le territoire : crèche, halte-garderie, chez un assistant maternel, accueil à domicile...,
- la liste et les disponibilités des assistants maternels,
- vos droits et les aides dont vous pouvez bénéficier,
- vos devoirs d'employeur,
- comment réaliser un projet d'accueil, un contrat de travail.

Les professionnels du Relais

- vous accompagnent dans vos démarches administratives,
- vous guident en fonction de vos attentes, de vos besoins et de vos capacités financières.
- vous proposent des temps d'informations et d'échanges sur des thèmes liés à la petite enfance et à la parentalité.

Avec le RPAM, trouvez des solutions pour concilier vie familiale et vie professionnelle.



*Vous êtes ou souhaitez devenir
assistant maternel
ou garde d'enfants à domicile ?*

LE RPAM

- **Vous informe** sur la professionnalisation, la demande d'agrément, vos obligations et vos droits en tant que professionnel de la petite enfance.
- **Vous accompagne** dans votre profession (contrat de travail, convention collective, rémunération...).
- **Vous propose** des temps d'informations et d'échanges autour de vos pratiques professionnelles, des conférences et des soirées à thème, des ateliers et des animations, la possibilité de rencontrer d'autres professionnels.
- **Met à votre disposition** une documentation spécifique, des espaces de jeux et de rencontres.



des conférences, des rencontres, des animations, des spectacles,

*Et pour
les enfants ?*



LE RPAM, C EST AUSSI :

- Des temps d'éveil pour les enfants non-scolarisés accompagnés d'un adulte (assistant maternel, garde à domicile, parents...).
- Un espace aménagé et sécurisé pour vivre des temps ludiques et profiter avec d'autres enfants d'activités et jeux variés.
- Un lieu de socialisation et de découvertes pour le tout-petit, un espace convivial de rencontre et d'échanges pour l'adulte qui l'accompagne.



des sorties, des échanges, de l'écoute et du soutien

